

Parlamentsdienste

Services du Parlement

Servizi del Parlamento

Servetschs dal parlament



Commissions de l'économie et
des redevances, secrétariat
CH-3003 Berne
Tél. 031 322 00 47
Fax 031 322 83 55
www.parlement.ch
wak.cer@parl.admin.ch

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national pendant la 48^e législature 2007 – 2011

1 Mandat

Selon l'art. 44, al. 1 de la loi sur le Parlement, les commissions [législatives] :

- a. procèdent à l'examen préalable des objets qui leur ont été attribués ;
- b. examinent et tranchent les objets sur lesquels elles sont appelées à statuer définitivement en vertu de la loi ;
- c. suivent l'évolution sociale et politique dans leur domaine de compétences ;
- d. élaborent des propositions visant à résoudre des problèmes relevant de leur domaine de compétences ;
- e. veillent, dans leur domaine de compétences, à ce que des évaluations de l'efficacité soient effectuées; à cette fin, elles soumettent des propositions aux organes concernés de l'Assemblée fédérale ou donnent un mandat au Conseil fédéral;
- f. tiennent compte des résultats des évaluations de l'efficacité.



Par décision du Bureau du 8 novembre 1991 et en vertu de modifications ultérieures, la CER s'est vu attribuer les domaines de compétence suivants :

- Economies nationale / d'entreprise
- Travail (CER-N : y compris assurance-chômage)
- Employeurs / syndicats
- Banques / argent / crédit / monnaie
- Conjoncture
- Concurrence / cartels
- Douanes
- Prix
- Consommation
- Industrie / arts et métiers
- Commerce / prestations de service
- Assurances privées
- Garantie du risque à l'exportation
- Développement régional
- Finances
- Fiscalité (CER-N : y compris conventions de double imposition)
- Agriculture
- Objets relatifs à l'OMC et accords de libre échange (CER-E uniquement)

2 Objets traités pendant la première moitié de la 48^e législature 2007-2009

21 Répartition par type des objets traités

La CER-N a procédé à l'examen préalable de 120 objets, qui se répartissent comme suit :

	Type d'objet	Nombre	Remarques
a.	Initiatives populaires	4	
b.	Projets d'arrêtés du Conseil fédéral	62	
c.	Rapports du Conseil fédéral	17	
d.	Co-rapports	3	
e.	Consultation sur un projet d'ordonnance du Conseil fédéral	10	
f.	Examen préalable des initiatives parlementaires	80	<i>20 donner suite 53 ne pas donner suite</i>



			5 traitées puis retirées 2 traitées puis suspendues
g.	Avis sur les examens préalables conclus par une décision positive de la CER-E	5	4 approbations 1 rejet
h.	Examens préalables d'initiatives des cantons	24	18 ne pas donner suite 5 donner suite 1 traitée puis suspendue
i.	Élaboration d'un projet (iv. pa. / iv. ct. 2 ^e phase, iv. comm.)	10	6 adoptions 4 classement
j.	Projet émanant de l'autre conseil (initiatives parlementaires élaborées par une commission du Conseil des États)	4	4 Adoption
k.	Interventions de la commission	20	17 motions 3 postulats
l.	Motions de l'autre conseil (et motions du Conseil national modifiées par le Conseil des États)	36	19 approbations 7 modifications 10 rejets
m.	Pétitions	8	8 ne pas donner suite
n.	Objets internes	26	
o.	Cas particuliers	--	
	Total	309	

En comparaison par rapport à la législature 2003-2007, la CER-N a traité environ 40% plus d'objets (législature 2003-2007 : 218). ce qui est évidemment à mettre en rapport avec la crise économique et financière..



22 Projets émanant du Conseil fédéral

Les principaux projets du Conseil fédéral :

- 04.074é Imposition des participations de collaborateur. Loi
- 06.085é Simplification du rappel d'impôt en cas de succession et introduction de la dénonciation spontanée non punissable. Loi fédérale
- 06.103n Suppression et simplification des procédures d'autorisation. Loi
- 07.053n Loi sur l'imposition du tabac. Modification
- 07.054n Péages du tunnel du Grand-Saint-Bernard. Non-assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée
- 07.068é Double imposition. Convention avec l'Afrique du Sud
- 07.090é Double imposition. Convention avec l'Argentine
- 07.091n Assurance directe. Accord avec la Principauté du Liechtenstein
- 08.010n Loi sur les brevets. Choix du régime de l'épuisement en droit des brevets
- 08.019én Motions et postulats des conseils législatifs 2007. Rapport
- 08.044é Double imposition. Convention avec la Colombie
- 08.053n Simplification de la TVA – projet A
- 08.053n Simplification de la TVA – projet B
- 08.054é Loi sur les entraves techniques au commerce
- 08.055é Loi sur la sécurité des produits
- 08.059én Double imposition. Convention avec la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord
- 08.062é Loi sur l'assurance-chômage. 4ème révision
- 08.075é Double imposition. Convention avec le Chili
- 08.076én Loi sur les banques. Modification
- 09.012é Double imposition. Convention avec le Bangladesh
- 09.013né 2ème phase des mesures de stabilisation conjoncturelle; budget 2009. Supplément la; autres mesures
- 09.017né Motions et postulats des conseils législatifs 2008. Rapport
- 09.022n Loi sur l'agriculture. Réserve au bilan destinée au financement de mesures d'accompagnement



- 09.026én Double imposition. Convention avec la France
- 09.027é Double imposition. Convention avec la Turquie
- 09.028é Double imposition. Convention avec le Ghana
- 09.031é Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (Initiative pour des impôts équitables). Initiative populaire
- 09.032n Progression à froid pour l'impôt fédéral direct. Compensation des effets
- 09.045é Allègements fiscaux en faveur des familles avec enfants. Loi
- 09.062én Mesures de stabilisation conjoncturelle III
- 09.074 Initiative sur l'épargne-logement et Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement. Initiatives populaires
- 09.091é Double imposition. Convention avec la Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
- 09.092é Double imposition. Convention avec le Mexique
- 09.093é Double imposition. Convention avec le Danemark
- 09.094é Double imposition. Convention avec les Etats-Unis d'Amérique
- 10.012é Double imposition. Convention avec l'Autriche
- 10.013é Double imposition. Convention avec la Norvège
- 10.014é Double imposition. Convention avec la République de Finlande
- 10.015é Double imposition. Convention avec le Grand Duché du Luxembourg
- 10.016é Double imposition. Convention avec le Qatar
- 10.037n Achat de marchandises dans les boutiques hors taxes des aéroports. Loi
- 10.038én Demande de renseignements des Etats-Unis d'Amérique relative à la UBS SA. Accord
- 10.049é Loi sur les banques (garantie des dépôts). Modification.
- 10.049 Loi sur les banques. Modification. Projet 3 (fonds en déshérence)
- 10.050én Limiter les risques pour l'économie nationale inhérents aux grandes entreprises. Planification des mesures
- 10.057 6 semaines de vacances pour tous. Initiative populaire
- 10.060é Sécurité du logement à la retraite. Initiative populaire
- 10.064n Moyens financiers destinés à l'agriculture pour les années 2012 et 2013
- 10.066n Impôts sur le revenu et sur la fortune. Eviter des doubles impositions
- 10.068n Double imposition. Convention avec les Pays-Bas



- 10.069n Double imposition. Convention avec la Turquie
- 10.070n Double imposition. Convention avec le Tadjikistan
- 10.071n Double imposition. Convention avec le Japon
- 10.072n Double imposition. Convention avec la Géorgie
- 10.073n Double imposition. Convention avec la Pologne
- 10.101n Double imposition. Convention avec l'Inde
- 10.102n Double imposition. Convention avec l'Allemagne
- 10.103n Double imposition. Convention avec le Kazakhstan
- 10.104n Double imposition. Convention avec le Canada
- 10.105n Double imposition. Convention avec l'Uruguay
- 10.106n Double imposition. Convention avec la Grèce
- 11.013n Fonds en déshérence. Rapport concernant le classement d'interventions parlementaires
- 11.019n Promotion économique pour les années 2012-2015
- 11.028é Loi sur les banques. Modification (too big to fail)
- 11.044 Loi sur l'assistance administrative fiscale

Les résumés des messages, des rapports et des délibérations sont disponibles sur Curia Vista .



Les objets 08.054 Loi sur les entraves techniques au commerce ainsi que 08.055 Loi sur la sécurité des produits ont constitué les objets principaux de la session spéciale du Conseil national d'avril 2009, ce qui a permis leur approbation durant la session d'été 2009. Ce traitement rapide était souhaité de toutes parts en raison des effets positifs attendus de ces projets sur la conjoncture économique.

L'objet 08.053n Simplification de la TVA. Projet A (révision totale de la loi) a été examiné pour la première fois par le 1^{er} conseil lors de la session de printemps 2009. Alors que le Conseil des Etats l'a examiné pour la première fois durant la session d'été 2009, la CER-N a lors de cette même session entrepris d'éliminer les pourtant nombreuses divergences qui subsistaient. La commission est parvenue à ses fins puisque la loi a passé au vote final durant la session d'été, après cependant un dernier traitement par le Conseil des Etats. Le but visé était là aussi une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010 afin de contribuer à la relance de la conjoncture économique.

D'autres révisions ont également pu aboutir grâce à un règlement des divergences ayant lieu exclusivement durant la session (et non dans le cadre des séances ordinaires des commissions entre les sessions). Il s'agit des projets suivants :

- 08.010n Loi sur les brevets. Choix du régime de l'épuisement en droit des brevets
- 08.054é Loi sur les entraves techniques au commerce
- 09.045é Loi sur les allègements fiscaux en faveur des familles avec enfants
- 11.019 Promotion économique pour les années 2012-2015
- 11.028 Loi sur les banques. Modification (too big to fail)

Par ailleurs la commission a dû traiter plusieurs projets en procédure accélérée. A chaque fois il s'agissait de projets présentés par le Conseil fédéral en lien avec la crise économique et financière. Il s'agissait des projets suivants :

- 08.076én Loi sur les banques. Modification
- 09.013 Mesures de stabilisation conjoncturelle II
- 09.062én Mesures de stabilisation conjoncturelle III.
- 10.038én Demande de renseignements des Etats-Unis d'Amérique relative à la UBS SA. Accord

Certaines révisions législatives ont en outre fait l'objet d'une conférence de conciliation. On signale en particulier :



- 08.054é Loi sur les entraves techniques au commerce
- 09.032n Progression à froid pour l'impôt fédéral direct. Compensation des effets
- 09.062én Mesures de stabilisation conjoncturelle III
- 09.074 Initiative sur l'épargne-logement et Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement. Initiatives populaires
- 10.038én Demande de renseignements des Etats-Unis d'Amérique relative à la UBS SA. Accord
- 11.028 Loi sur les banques. Modification (too big to fail)

Relevons encore en ce qui concerne l'objet 09.062 que ce dossier a connu la particularité de devoir non seulement être traité en procédure accélérée durant une seule session mais également de faire l'objet de divergences entre les conseils qui ont subsisté jusqu'à la convocation de la conférence de conciliation. En ce qui concerne les initiatives sur l'épargne logement (09.074), la proposition de la conférence de conciliation sur la recommandation n'a pas reçu l'approbation des deux conseils, de sorte que les deux initiatives seront soumises au vote du peuple et de cantons sans recommandation du Parlement.

Une dernière remarque concerne l'objet 10.066 (imposition sur le revenu et sur la fortune, Eviter la double imposition). Pour la première fois, une loi attribue à une commission la compétence de donner son accord définitif à une convention de double imposition avec un Etat pas officiellement reconnu.

23 Élaboration d'un projet

Les principaux projets élaborés par la CER-N:

- 04.430 Iv.Pa. Maitre. Réglementation du prix du livre
- 04.450 Iv.pa. Hegetschweiler. Acquisition d'un nouveau logement. Encourager la mobilité professionnelle
- 06.468 Iv.pa. Hegetschweiler. Couverture d'assurance. Lacune en cas de décès du propriétaire
- 09.462 Iv.pa. Lüscher. Libéralisation des heures d'ouverture des shops des stations-service
- 09.510 Iv.pa. Bigger. Maintien des exportations suisses de bétail
- 11.467 Iv.pa. CER-CN. LACI. Délais-cadres et période de cotisation minimale pour personnes âgées de 55 ans ou plus

Les résumés des messages, des rapports et des délibérations sont disponibles sur Curia Vista ou sur la page du Service de documentation présentant la [Rétrospective](#), où ils sont classés par thèmes.



L'ivpa 04.430 a sans doute constitué le projet d'acte le plus important et difficile élaboré par la commission. L'élaboration du projet de loi a pris plus de 3 ans. La complexité de la matière, son caractère controversé pour une forte minorité ainsi que l'opposition du Conseil fédéral sont sans doute à l'origine de la difficulté et de la lenteur à élaborer un projet de loi.

Au sujet de l'ivpa 06.468, la commission a renoncé à une procédure de consultation au vu du caractère mineur et non controversé de la modification de la loi sur le contrat d'assurance. En raison du caractère urgent de la modification de la loi et du fait qu'elle améliorera la situation des assurés, la CER-N a également renoncé à la procédure de consultation pour l'ivpa 11.467.

24 Projets d'acte de l'autre conseil

La commission a examiné les projets élaborés par le Conseil des Etats :

- 09.434 é Iv.pa. CER-CE. Droit de timbre
- [09.454](#) é Iv.pa. CER-CE. Modification de l'arrêté fédéral relatif au financement additionnel de l'AI par un relèvement temporaire des taux de la TVA.
- 09.456 é Iv.pa. Niederberger. Simplification de l'imposition des gains de loterie
- 10.459 é Iv.pa. CER-CE. Contre-projet indirect aux initiatives populaires "Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement" et "Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)"

Le dossier 09.454 a été particulier sous deux aspects. Cette révision a, d'une part, visé à modifier la date de l'entrée en vigueur d'une révision législative à quelques mois de la votation populaire. D'autre part, entre la date du dépôt de l'initiative de commission par la CER-E et le vote final par les conseils, le délai a été inférieur à 50 heures, ce qui constitue sans doute un record absolu en la matière.



25 Examens préalables

Parmi les initiatives que la commission devait examiner, la commission n'a donné suite qu'à 20 d'entre elles et en a refusé 53. Cette attitude très restrictive s'est retrouvée au sujet des initiatives déposées par les cantons puisqu'elles en a rejeté 18 et accepté que 5. Relevons toutefois que dans un certain nombre de cas, le rejet des initiatives était d'ordre formel puisqu'il était motivé par le fait que le Conseil fédéral avait présenté un projet de loi sur le même sujet. Par ailleurs, sur plusieurs initiatives parlementaires ainsi que cantonales (08.457, 09.515, 10.467, 08.301, 08.302, 08.307, 08.308, 08.320, 08.326, 09.311), le Conseil national n'a pas suivi sa commission et a donné suite aux initiatives.

Il est à souligner que la commission a par ailleurs déposé 3 initiatives de commission. N'ayant pas reçu l'aval de la commission, l'ivpa 08.498 Hausse injustifiée du prix de l'électricité a même fait l'objet d'une procédure de divergences entre les conseils (le Conseil des Etats l'enterrant par sa décision négative). L'autre initiative 08.499 Propriétaires de PME. Un impôt sur la fortune multiplié par trois en catimini a été retirée dans un deuxième temps par la commission avant que la CER-E ne prenne position. La 3^{ème} ivpa (11.467) a donné lieu à un projet de loi.

L'initiative 08.452 Adaptation immédiate de la progression à froid. Plus d'argent dans le portemonnaie a elle aussi fait l'objet de divergences entre les deux commissions, le Conseil des Etats liquidant finalement ce dossier par sa décision de ne pas donner suite à l'initiative.

La commission a en revanche donné son feu vert aux 4 initiatives auxquelles la CER-E avait donné suite. Elle en a rejeté une.

26 Interventions

La commission a élaboré 17 motions et 3 postulat, la plupart en rapport avec l'examen d'objets présentés par le Conseil fédéral.

En ce qui concerne les motions provenant du Conseil des Etats, la commission en a accepté ou modifié la majeure partie (19 approbations, 7 modifications et 10 rejets).

27 Consultations sur des projets d'ordonnance, information et coordination

Outre les affaires qui lui ont été transmises par les bureaux des Chambres, la CER-N, en vertu de l'article 44, al. 1, let. c et d, LParl (cf. point 1), a traité divers problèmes d'actualité relevant de son domaine de compétences.

Elle a dans ce cadre mené un grand nombre inhabituellement élevé d'auditions, dont de nombreuses en rapport avec la crise économique et financière. Ces auditions ont été souvent décidées au dernier moment (i.e. un jour avant l'audition), car décidées en fonction de l'actualité de la crise économique et financière.



- **Entretiens avec les chefs de département compétents / séminaires / auditions**

- 21 février 2008

Participation des membres de la CER-CN au séminaire de l'OCDE à Paris : high-level parliamentary seminar on recent financial trends and issues

- 25 février 2008

Questions d'actualité en matière de surveillance bancaire – audition avec la participation de :

- Thomas Jordan, Mitglied des Direktoriums der Nationalbank
- Jan-Egbert Sturm, Institutsleiter der Konjunkturforschungsstelle (KOF) ETH Zürich
- Marco Netzer, Präsident des Verwaltungsrates des AHV-Fonds, c/o Banque Cramer
- Monica Mächler-Erne, Direktorin, Bundesamt für Privatversicherungen

- 15 avril 2008

Questions d'actualité en matière de surveillance bancaire – audition sur la marche à suivre avec la participation de :
représentants de la Commission fédérale des banques

- 16 mai 2008

Discussion avec le chef du DFF
Questions d'actualité en matière de surveillance bancaire

- 25 et 26 août 2008

Réforme de la TVA 08.053 – audition avec la participation de :

Module « loi fiscale »

- Christian Wanner, Regierungsrat, Präsident Konferenz der kantonalen Finanzdirektoren
begleitet von: Andreas Huber-Schlatter, Dr. rer. publ. HSG, Sekretär Konferenz der kantonalen Finanzdirektorinnen und –direktoren, Haus der Kantone, Speichergasse 6, Postfach, 3000 Bern 7
- Pierre-Marie Glauser, avocat et expert-fiscal diplômé, Oberson & Associés
- Diego Clavadetscher, Fürsprecher, dipl. Steuerexperte, Clavadetscher + Partner
- Béatrice Blum, Rechtsanwältin, Ernst & Young AG
- Marco Taddei, SGV-Vizedirektor, Schweiz. Gewerbeverband
- Daniel Lampart, stellvertr. Leiter des Sekretariats, Gewerkschaftsbund SGB
- Rudolf Wydler, Controller, AMAG Automobil und Motoren AG
- Urs Habermacher, Finanzchef Ammann Gruppe, Ammann Schweiz AG

Module « taux unique / exceptions »

- Frank Bodmer, selbständiger Oekonom und Privatdozent Uni Basel
- Rudolf Strahm, Preisüberwacher, GS-EVD



- Jean-Pierre Ghelfi, Economiste, Président du Conseil d'administration de la BCN, Banque Cantonale Neuchâteloise
- Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, Président de la CDS ainsi que chef du département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud
- Regierungsrat Carlo Conti, Vize-Präsident der GDK sowie Gesundheitsdirektor des Kantons Basel-Stadt
- Jacques de Haller, Präsident FMH Verbindung der Schweizer Aerztinnen und Aerzte *begleitet von*: Simon Stettler, Fürsprecher Rechtsdienst FMH
- Christoph Schaltegger, stv. Leiter Finanzen, Steuern & Infrastrukturen, economiesuisse, Verband der Schweizer Unternehmen
- Philip Robinson, Ernst & Young AG
- Monika Dusong, Fédération Romande des consommateurs FRC
- Martin Schwab, CFO Selecta Group, Selecta Management AG
- Christoph Juen, CEO hotelleriesuisse - der Unternehmerverband der Schweizer Hotellerie
- Christoph Degen, Dachverband gemeinnütziger Stiftungen der Schweiz (proFonds)
- Thomas Sprecher, Stiftungsrat Zuger Kulturstiftung Landis und Gyr (Gründungsmitglied von SwissFoundations); Stiftungspräsident Fondation des Fondateurs
- Marc-André Giger, lic. rer pol., CEO Swiss Olympic

- 24 novembre 2008

Crise du marché financier – audition avec la participation de :

- Thomas Jordan, Mitglied des Direktoriums der Schweizerischen Nationalbank
- Pierin Vincenz, Vorsitzender der Geschäftsleitung (CEO), Raiffeisen Schweiz, Raiffeisenplatz, 9001 St. Gallen
- Peter Kurer, Präsident des Verwaltungsrates UBS AG
- Michel Y. Dérobert, Geschäftsführer, Vereinigung Schweizerischer Privatbankiers

- 12 janvier 2009

Visite d'une délégation du parlement luxembourgeois composée de représentants de la commission du budget et des finances ; discussion sur les thèmes suivants : le secret bancaire, la Suisse et l'UE, relations Suisse-Luxembourg dans le secteur bancaire, la crise financière et économique

- 10 février 2009

Crise du marché financier – discussion avec la participation de :

- Philipp Hildebrand, Vizepräsident des Direktoriums der Schweizerischen Nationalbank
- Peter Kurer, Präsident UBS
- Guery Bruederlin, Personalchef UBS

- 19 février 2009

Participations de membres des deux commissions de la CER au séminaire de l'OCDE à Paris : high-level parliamentary seminar on the global financial and economic crisis



- 23 juin 2009
Loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire. 4^e révision 08.062 –
Audition avec la participation de :
 - Regierungsrat Pierre-Yves Maillard (VD), Mitglied des Vorstandes der Konferenz der Kantonalen Sozialdirektoren, SODK, Département de la santé et de l'action sociale
 - Roland A. Müller, Ressortleiter Sozialpolitik und Sozialversicherungen Schweizerischer Arbeitgeberverband
 - Kurt Gfeller, Vizedirektor, Schweizerischer Gewerbeverband sgv,
 - Daniel Lampart, Schweizerischer Gewerkschaftsbund
 - Hans Läubli, Geschäftsleiter, Suisseculture

- 6 octobre 2009
Droit des cartels. Equilibrer le dispositif des sanctions et le rendre plus efficace Mo. CE 07.3856 - Amendes contre les cartels. Menace pour la viabilité des entreprises 08.443 –
Audition avec la participation de :
 - Roger Zäch, Lehrstuhl für Privat-, Wirtschafts- und Europarecht Universität Zürich
 - Karl Hofstetter, Group General Counsel, Professor Universität Zürich, und Member of the Board of Directors Schindler Holding
 - Philipp Zurkinden, Partner Prager Dreifuss Attorneys at Law, Bern
 - Andreas Mundt, Leiter der Abteilung Grundsatzfragen des Kartellrechts, Bundeskartellamt, Bonn

- 26 octobre 2009
Visite
Interstaatliche Hochschule für Technik in Buchs
Pago AG, Grabs

- 23 novembre 2009
Une délégation des deux CER a reçu au début de la session d'hiver 2009 une délégation de la commission homologue du parlement vietnamien.

- 18/19 février 2010
09.074n Initiative sur l'épargne-logement et Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement. Initiatives populaires
 - Regierungsrat Adrian Ballmer, Vizepräsident Schweizerische Gesellschaft zur Förderung des Bausparens (SGFB)
 - Hansrudolf Gysin, Präsident Hauseigentümerverband Schweiz, Präsident SGFB
 - Rudolf Steiner, Präsident Hauseigentümerverband (HEV) Schweiz
 - Ansgar Gmür, Direktor HEV Schweiz

- 30/31 août 2010



- 09.086n Loi sur la protection des marques. Modification et projet Swissness
- Silvia Huber, CEO Domaco Dr. med. Aufdermaur AG
 - Mathieu Fleury, secrétaire général de la Fédération romande des consommateurs (FRC)
 - Jürg Maurer, IG Detailhandel Schweiz, Stv. Leiter Wirtschaftspolitik, Migros-Genossenschafts-Bund
- 1/2 novembre 2010
10.040n Exonération fiscale de la solde alloué pour le service du feu. Loi
- Regierungsrat Andreas Rickenbacher, BE, Präsident der Regierungskonferenz der Feuerwehr Koordination Schweiz (FKS)
 - Beat Müller, Generalsekretär der FKS
- 1/2 novembre 2010
WAK-CER-10-15 Consultation OAMal. Placement de la fortune (art. 80 ss.)
- Peter Siegenthaler, Präsident
 - Thomas Jordan, Vize-Präsident (Vize-Präsident des Direktoriums SNB)
 - Patrick Raaflaub, Vize-Präsident (Direktor der FINMA)
- 22/23 novembre 2010
WAK-CER-10-25 Franc fort, répercussions sur l'économie suisse
- Philipp Hildebrand, Präsident des Direktoriums der Schweizerischen Nationalbank
- 22/23 novembre 2010
10.057n 6 semaines de vacances pour tous. Initiative populaire
10.455n Iv.pa. Leutenegger Oberholzer. Cinq semaines de vacances au moins pour tous!
10.464n Iv.pa. Leuenberger-Genève. Augmentation du droit aux vacances
10.472n Iv.pa. de Buman. Cinq semaines de vacances au moins dès 50 ans
- Martin Flügel, Präsident Travail.Suisse und Vertreter des Initiativkomitees
 - Susanne Blank, Leiterin Wirtschaftspolitik Travail.Suisse und Vertreterin des -Initiativkomitees
 - Hans-Ulrich Bigler, Direktor des Schweizerischen Gewerbeverbandes
 - Jean Christophe Schwaab, Zentralsekretär SGB, Schweizerischer Gewerkschaftsbund,
 - Jean Parrat, Hygiéniste du travail au service des arts, des métiers et du travail, Canton du Jura
 - Franz Schultheis, Prof. Soziologisches Seminar, Universität St. Gallen
 - Norbert K. Semmer, Prof. Institut für Psychologie, Universität Bern
- 14/15 février 2011
WAK-CER-10-25 Franc fort, répercussions sur l'économie suisse
- Thomas Jordan, Vizepräsident des Direktoriums der Nationalbank
 - Rudolf Minsch, Chefökonom, Economiesuisse, Zürich
 - Daniel Lampart, Chefökonom Schweizerischer Gewerkschaftsbund
 - Hans Hess, Präsident Swissmem



- Jean-Philippe Kohl Vizedirektor, Swissmem
 - Jürg Schmid, Direktor Schweiz Tourismus
- 21/22 mars 2011
11.019n Promotion économique pour les années 2012-2015
WAK-CER-10-20 Stratégie pour le tourisme suisse (08.3969 Darbellay)
- Staatsratspräsident Jean-Michel Cina, Volkswirtschaftsdirektor des Kantons Wallis, Präsident VDK sowie Vorstandsmitglied Schweiz Tourismus
 - Regierungsrat Ernst Stocker, Volkswirtschaftsdirektor des Kantons Zürich und Präsident Stiftungsrat Greater Zurich Area
 - Christoph Niederberger, Generalsekretär VDK und Sekretär der Arbeitsgruppe Landesmarketing
 - Marc Kaufmann, Mitglied der Geschäftsleitung Hotelleriesuisse
 - Patrick Bérod, directeur Association hôtelière du Valais, Sion
 - Pierre-André Pannatier président Association hôtelière du Valais, Sion
 - Peder Plaz, Mitglied der Geschäftsleitung, BHP – Hanser und Partner AG Zürich
- 21/22 mars 2011
WAK-CER-11-04 Stratégie du Conseil fédéral dans le domaine de l'entraide administrative
- Kurt Arnold, Dr. oec. HSG, ehem. Leiter Steuerabteilung Credit Suisse
 - Peter Baumgartner, Direktor SwissHoldings, Bern
 - Michel Dérobert, Generalsekretär der Vereinigung Schweizerischer Privatbankiers, Genf
 - Urs Kapalle, Mitglied der Direktion, Schweizerische Bankiervereinigung, Basel
 - Stephan Neidhardt, Rechtsanwalt und Steuerexperte, Walder Wyss AG
 - Robert Waldburger, Professor für Steuerrecht, Universität St. Gallen
- 18/19 avril 2011
10.060é Sécurité du logement à la retraite. Initiative populaire
08.527n Iv.pa. Riklin Kathy. Logement occupé par son propriétaire. Suppression de la déduction des intérêts passifs et suppression de la valeur locative
11.401é Iv.pa. CER-CE. Impôt réel sur les résidences secondaires. Initiative populaire
- Jan-Egbert Sturm, Direktor KOF, Zürich
 - Christian Wanner, Präsident der Finanzdirektorenkonferenz FDK, Vorsteher Finanzdepartement Solothurn
 - Martin Schmid, Regierungspräsident, Vorsteher Departement für Finanzen und Gemeinden, Chur
 - Ulrich Cavelti, Rechtsberater der FDK, Präsident des Verwaltungsgerichts, St. Gallen
 - Andreas Huber, Sekretär FDK
 - Martin Loosli, Leiter Produktmanagement Finanzierungen bei der Zürcher Kantonalbank als Vertreter Verband Schweizerischer Kantonalbanken
 - Andreas Zingg, Leiter der Fachstelle Grosskunden und Partner von Swiss Life Schweiz, Leiter der Arbeitsgruppe „Eigenmietwertbesteuerung“ des SVV



- Martin Fehle, Vizedirektor, Leiter Politik und Kommunikation, Schweizerischer Baumeisterverband, Zürich
- Michael Töngi, Mieterverband Zentralsekretariat Deutschschweiz, Zürich
- Monika Sommer, stellvertretende Direktorin, HEV Schweiz, Zürich

- 04/05 juillet 2011
11.028é Loi sur les banques. Modification (too big to fail)
 - Thomas Jordan, Vizepräsident des Direktoriums der SNB
 - Dorothe Bonjour, Senior Economist, Finanzstabilität – Systemrelevante Banken, SNB
 - Patrick Raflaub, Direktor FINMA
 - Eva Hüpkes, Adviser on Regulatory Policy and Cooperation, Financial Stability Board
 - Kaspar Villiger, Präsident Verwaltungsrat, UBS AG
 - Tobias Guldemann, Group Chief Risk Officer, Credit Suisse AG

- 10 octobre 2011
11.044 Loi sur l'assistance administrative fiscale
10.449n Iv.pa. Groupe RL. Protection de la sphère privée. Pas d'échange automatique d'informations
10.450n Iv.pa. Groupe RL. Réprimer durement la vente de données bancaires
 - Ulrich Cavelti, Rechtsberater der FDK, Präsident des Verwaltungsgerichts St. Gallen

- 07/08 novembre 2011
11.047n Loi sur l'impôt anticipé. Modification (Stimulation du marché suisse des capitaux)
 - Urs Kapalle, Leiter Finanzpolitik und Steuern, Schweizerische Bankiervereinigung
 - Philipp Dömer, Head of Tax, Credit Suisse, Schweizerische Bankiervereinigung
 - Landammann Christian Wanner, Präsident Finanzdirektorenkonferenz
 - Andreas Huber, Sekretär Finanzdirektorenkonferenz

Sous-commission Fonds en déshérence (10.049 Projet 3 et 11.013)

- 07 juillet 2011
10.049é Loi sur les banques (garantie des dépôts). Modification – Projet 3
 - Luc Thévenoz, Faculté de droit, Université de Genève, Président der Expertenkommission von 2004
 - Urs Zulauf, Leiter Geschäftsbereich Strategische Grundlagen und zentrale Dienste, Finma
 - Hanspeter Häni, Schweizerischer Bankenombudsmann
 - Georg Zoller, Leiter Abteilung Nachrichtenlose Vermögenswerte, UBS AG
 - Christoph Winzeler, Schweizerische Bankiervereinigung



- **Consultations sur des projets d'ordonnance selon art. 151 LParl**
- Ordonnance LAUFIN – Consultation
- Monnaie fédérale Swissmint 2012-2015 - Mandat de prestation
- Service d'accréditation suisse SAS 2012-2015 - Mandat de prestation
- Agroscope (stations de recherche agronomique) 2012-2013 – Mandat de prestation
- Ordonnance relative à l'assistance administrative d'après les conventions contre les doubles impositions (OACDI)- Consultation
- Ordonnance TVA - consultation
- Nouvelle circulaire concernant le régime fiscal des administrateurs de "private equity" et de "hedge funds"

- **Consultations dans le cadre de la participation du Parlement à la politique étrangère selon art. 152 LParl**
- Mandats du Conseil fédéral pour des négociations dans le domaine fiscal avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne
- Accord d'entraide administrative conclu le 19 août 2009 entre la Suisse et les Etats-Unis
- Mandat de négociation concernant l'Accord agricole de libre échange avec l'UE - Consultation
Mandat de négociation adaptation OMC – Consultation

- **Coordination avec d'autres commissions**
- 2^e phase des mesures de stabilisation conjoncturelle 09.013 – Co-rapport à la CdF-N projets A, B, C
Droit de la société anonyme et droit comptable 08.011 – Co-rapport à la CAJ-N .
- 09.086n Loi sur la protection des marques. Modification et projet Swissness. – Co-rapport à la CAJ-N.



3 Composition de la commission, sous-commissions

31 Présidence

- Présidente session d'hiver 2007 - session d'hiver 2009 : Hildegard Fässler
- Président session de printemps 2010 - session d'hiver 2011 : Hansruedi Wandfluh

32 Membres de la commission

- Composition de la commission à partir de la session d'hiver 2007 : Fässler, Wandfluh, Baader Caspar, Bischof, Darbellay, de Buman, Favre Charles, Fehr Hans-Jürg, Flückiger, Hassler, Kaufmann, Leutenegger Oberholzer, Meier-Schatz, Müller Philipp, Rechsteiner Paul, Rennwald, Rime, Schelbert, Schneider, Spuhler, Theiler, Thorens Goumaz, Walter, Zemp, Zisyadis
- Nouveaux membres depuis la session d'hiver 2007 : Pelli à partir de la session du printemps 2009, Noser à la place de Schneider (élu Conseiller fédéral) à partir de janvier 2011

33 Sous-commissions

La commission a mis sur pied une sous-commission pour traiter le message 10.049. Projet 3. Fonds en déshérence et le rapport du Conseil fédéral concernant le classement d'interventions parlementaires relatives aux fonds en déshérence

La sous-commission a siégé à deux reprises (7.75 heures de séance)



4 Nombre de séances nécessaires

41 Commission

Ces travaux ont exigé au total 35 séances, équivalant à 63.5 jours de séances ou 423 heures (près de 6,65 heures par jour de séance en moyenne). Relevons que trois séances supplémentaires ont dû être mises sur pied pour le traitement des messages urgents du Conseil fédéral relatif à la crise financière (08.076, 09.013, 10.038, 10.050).

Durant les sessions ont eu lieu au total 29 séances, équivalant à 31,5 heures.

Il ressort de ce qui précède que la commission a siégé au total 454.5 heures durant la première moitié de la législature.

5 Perspective

Les sujets importants à traiter pendant la première moitié de la 9^e législature (2011 – 2015) en fonction des domaines de compétences de la CER-N sont, selon l'état actuel des connaissances, les suivants :

- 05.058é Projet 3 - Commerce quasi professionnel des titres
- 08.053n Révision de la TVA, simplification, projet B – taux unique
- 08.053 : Révision de la TVA, projet 4 : taux pour l'hôtellerie
- 10.060é Sécurité du logement à la retraite. Initiative populaire
- 11.043 Imposition forfaitaire
- 11.047n Loi sur l'impôt anticipé. Modification (Stimulation du marché suisse des capitaux)
- 11.057n Loi sur le contrat d'assurance. Révision totale
- Révision de la loi sur les cartels
- Accords de doubles impositions (dont accord avec Grande Bretagne, Allemagne et USA)
- Adaptation des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes
- Révision totale de la loi sur l'alcool
- Imposition du couple
- Imposition écologique
- Révision de la loi sur les placements collectifs de capitaux
- Financement de la politique agricole (2014-2017)
-